

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUl représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 003-156/13/CC

■ Approbation de la création d'autorisations de programme et de la revalorisation d'autorisations de programme existantes, relatives aux opérations d'infrastructures.

DIFRA 13/9412/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du Budget Primitif pour l'exercice 2013, il est convenu d'inscrire la création d'autorisations de programme d'investissement pour un montant global de 60 250 000 euros sur la sous-politique C311 «Grands travaux de Voirie» au budget principal.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après :

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées, les créations d'autorisations de programme suivantes sur le Budget Principal :

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Sous Politique C 311					
Numéro Opération	Libellé d'autorisation de programme	AP nouvelles	CP 2013	CP 2014	CP 2015 et suivants
DIFRA-13/1	Tunnel Gèze - Etudes	3 000 000	100 000	500 000	2 400 000
DIFRA-13/3	Square Danjaume	150 000	150 000		
DIFRA-13/2	Anse des Catalans	1 000 000	40 000	330 000	630 000
DIFRA-13/4	Réaménagement du Cours Lieutaud - Etudes	600 000	50 000	250 000	300 000
DIFRA-13/5	PAE – Les Paranques – La Claire - Etudes	500 000	50 000	350 000	100 000
DIFRA-13/6	Réalisation du BHNS entre Castellane et Luminy	55 000 000	300 000	15 000 000	39 700 000
TOTAL	SOUS POLITIQUE C 311	60 250 000	690 000	16 430 000	43 130 000

D'autre part, sont approuvées les revalorisations et les affectations suivantes sur le budget principal et le budget annexe Transport :

Sous Politique C 311							
Numéro Opération	Libellé de l'autorisation de programme	AP déjà existante	Révision AP	AP nouvelles	CP 2013	CP 2014	CP 2015 et suivants
2012/00002	BHNS Metro Bougainville – Saint Antoine (ligne 26) - Travaux	28 000 000	5 000 000	33 000 000	12 000 000	13 000 000	6 000 000
2012/00003	BHNS Technopole Château Gombert – Université de St Jérôme - Travaux	54 000 000	8 000 000	62 000 000	10 000 000	26 000 000	26 000 000

Signé le 22 Mars 2013
 Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

2010/00021	Création de la voie U430 entre Chantepedrix et Saint Loup	18 000 000	7 500 000	25 500 000	600 000	6 000 000	18 900 000
Sous Politique C 350							
2008/00010	Euromed – Réalisation d'un parc de Stationnement J4	16 200 000	8 600 000	24 800 000	8 600 000	0	0
2010/00016	CASSIS – Parking Relais Gare SNCF	1 000 000	4 750 000	5 750 000	130 000	1 500 000	4 120 000
2010/00017	LA CIOTAT – Parking Relais Gare SNCF	1 000 000	3 150 000	4 150 000	130 000	1 500 000	1 520 000
Sous Politique C 230							
2009/00207 En € TTC	Tramway Rome /Castellane	8 608 224	5 714 668	14 322 892	7 815 762	6 701 1300	0
2009/0207T En € HT	Tramway Rome /Castellane	35 408 048	609 601	36 017 649	19 005 286	12 955 197	0

Article 3 :

Les crédits nécessaires à ces opérations seront inscrits au budget principal et au budget annexe Transport de manière prévisionnelle sur les exercices budgétaires 2013 et suivants sur les natures budgétaires : 2031-2315-20418- 4581, les fonctions :815, 820-822 ainsi que sur les Sous Politique : C 230 - C 311 – C350.

Pour Visa,
 La Vice Présidente déléguée à la
 Voirie et aux Grandes Infrastructures Routières

Danielle MILON

Pour Présentation,
 Le Président Délégué de la Commission
 Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,
 Le Président de la Communauté Urbaine
 Marseille Provence Métropole

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
VOI 003-156/13/CC

Eugène CASELLI

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013